



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes-Maritimes
Arrondissement de NICE

COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille vingt-deux et le deux décembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs CIAMPOSSIN Max, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : BOUZIDI Yasmine, MURAZZANO Marc, PAPIER Patrick,

Absents excusés : M. AURRAN Robert représenté par Mme CAILLAUD Madeleine, M. CATAVITELLO Thierry représenté par M. IPPOLITO Philippe, Mme FAVARO Marion représentée par M. CIAMPOSSIN Max, Mme LAURENT Marianne représentée par M. Roger MARIA, Mme SAMPEDRO Nathalie représentée par M. MURAZZANO Marc, M. RALLON Daniel représenté par Madame RAPUC Louise.

Absent non représenté : JACOB Patrick.

Nb de membres : 15

Présents : 14

Votants : 14

Pour : 14

Contre :

Abstention :

Délibération n° 2022_51D : Dotation du FCE du collège de Saint Sauveur sur Tinée

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le FCE du collège de Saint sauveur sur Tinée en association avec les parents d'élèves organisent une Tombola afin d'aider à la réalisation de plusieurs projets pour les élèves.

Monsieur le Maire souhaite leur donner un « coup de pouce » et propose d'offrir au FCE du Collège de Saint sauveur sur Tinée des lots pour doter leur tombola. Il propose notamment :

- 3 abonnements trimestriels à la salle de sport

LE CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

APPROUVE cette aide,

CHARGE Monsieur Le Maire d'en informer le FCE du Collège de Saint sauveur sur Tinée.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en préfecture le 06/12/22

Et publication ou notification du 06/12/22



Le Maire

Roger MARIA